

LETTRE D'INFORMATION n°1

Août 2019

Mesdames, Messieurs,

Lors des vœux 2017 et 2018, nous vous avons informés de la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'implantation d'un parc éolien ainsi que du choix de la Commune d'y répondre favorablement.

En ces temps de réchauffement climatique, il nous paraît important de contribuer à la protection de l'environnement. Comme les installations photovoltaïques que nous avons réalisées sur les toitures de la salle des fêtes et de l'église, l'installation d'un parc éolien permettra la production d'énergies renouvelables.

De plus, à l'heure des baisses de dotations de l'État, c'est pour notre Commune l'opportunité d'améliorer ses recettes ainsi que celles de la Communauté de Communes. A l'heure de la transition écologique, ces retombées économiques et durables profiteront à tous les habitants.

Ecologiquement vôtre,

Le Maire, Yvan-Pierre ROYER



Un projet éolien à Aubigné

En août 2016, la commune d'Aubigné s'est prononcée favorablement à la réalisation d'une **étude de faisabilité** pour l'implantation d'un parc éolien.

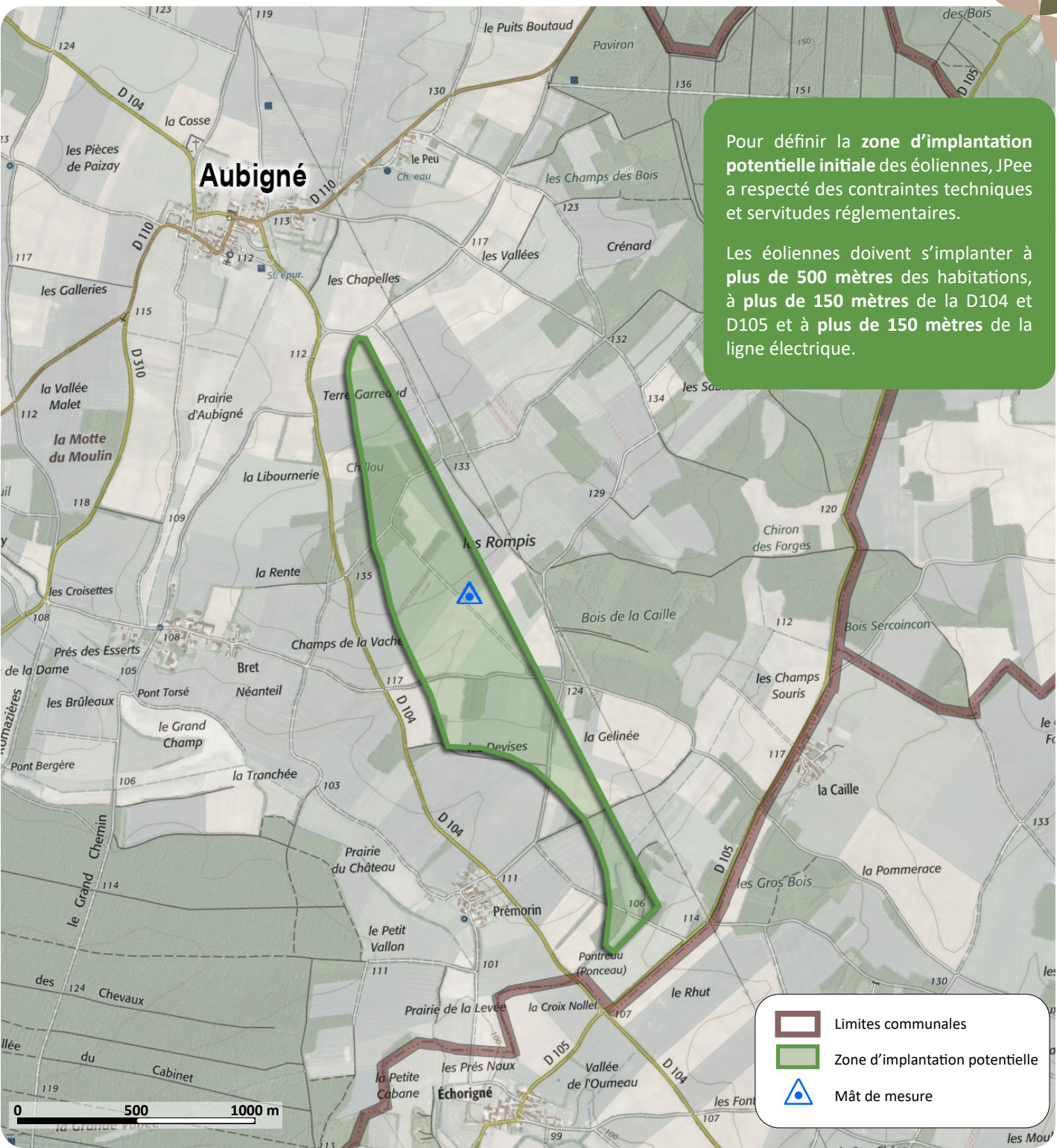
JP Energie Environnement (JPee), producteur français et indépendant d'énergie 100% renouvelable a étudié les contraintes, les servitudes et les sensibilités de la zone d'étude.

Des **études environnementales (écologique, paysagère et acoustique)** vont être menées pour déterminer la faisabilité de ce projet et en définir les caractéristiques (modèle et nombre d'éoliennes, implantation..etc). **En novembre 2019, un mât de mesure sera installé au coeur de la zone d'implantation potentielle pour évaluer finement le potentiel éolien du site.**

A partir des résultats de ces expertises, différentes variantes d'implantation seront étudiées afin de définir la **configuration optimale** dans le respect des enjeux humains et environnementaux.

Cette première lettre d'information a pour objectif de présenter à la population la **zone d'implantation potentielle**, les **études en cours**, le **calendrier du projet** ainsi que les **prochaines étapes**.

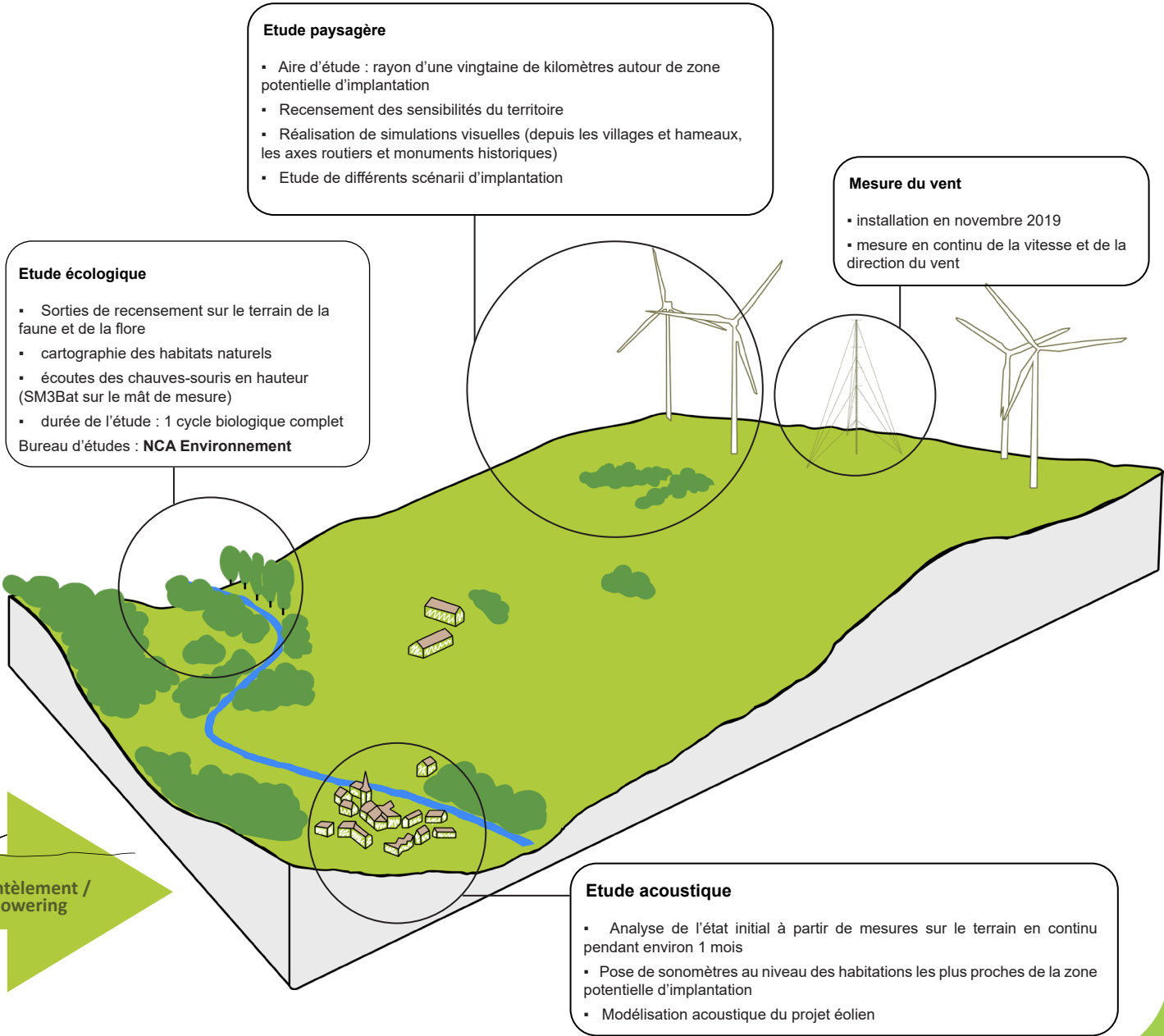
Zone d'implantation potentielle



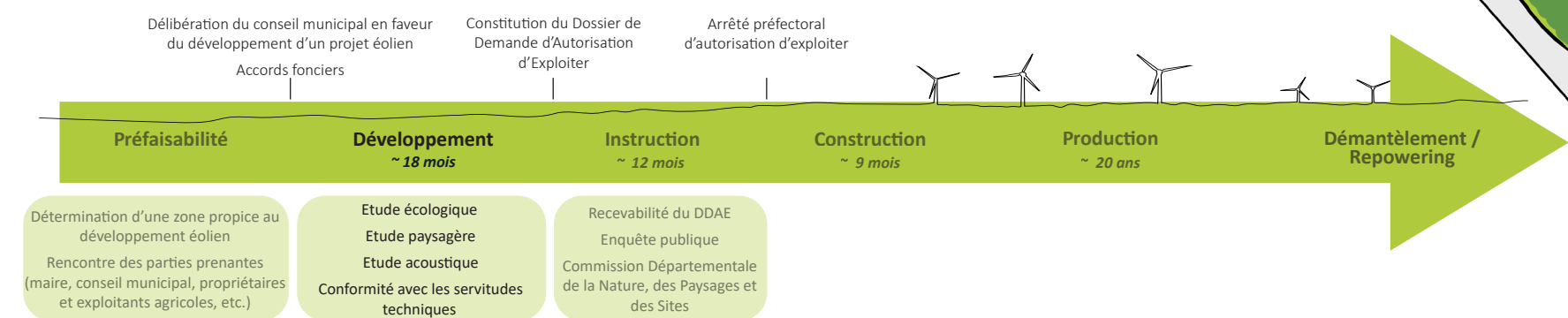
Historique

- août 2016** Délibération de la commune pour le lancement des études de faisabilité du projet éolien
- 2017-2019** Accords fonciers avec les propriétaires et exploitants agricoles concernés par la zone d'implantation potentielle
- mars 2019** Prédiagnostic écologique réalisé par le bureau d'études NCA Environnement
- avril 2019** Réunion de pré-cadrage auprès des services de l'Etat (DREAL Nouvelle-Aquitaine - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - Unité Départementale des Deux-Sèvres)
- juillet 2019** Elaboration d'un protocole d'études écologiques à suivre pendant la phase de mesures sur le terrain en accord avec les préconisations de la DREAL

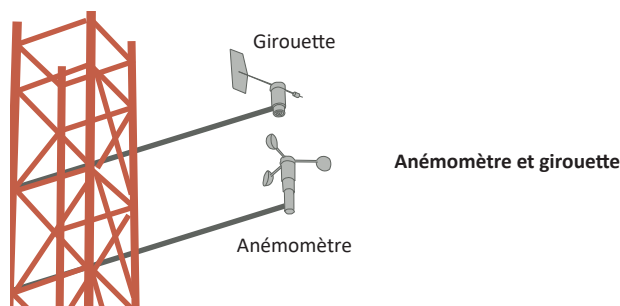
Les études environnementales



Déroulé d'un projet éolien



Zoom sur le mât de mesure du vent



Le mât de mesure éolien sera installé en novembre 2019 à Aubigné ; il mesure 101,5 mètres.

Cette structure en treillis est équipée, en différentes altitudes, d'instruments permettant de mesurer la vitesse (anémomètre) et la direction (girouette) du vent.

Des capteurs de température et de pression atmosphérique sont également installés.

Dans le cadre de l'étude écologique, le mât de mesure permet de positionner un capteur à ultrasons (SM3BAT) qui suit et enregistre l'activité des chauves-souris en altitude.

Le mât de mesure restera sur site environ 18 mois.

Prochaines étapes

- ✕ Création d'un comité de suivi
- ✕ Réalisation des études environnementales (écologie, paysage et acoustique)
- ✕ Etude des mesures de vent
- ✕ Choix du nom du parc éolien
- ✕ Etudes des variantes d'implantation

JPee, producteur et exploitant français d'électricité 100 % renouvelable

Filiale du groupe Nass, JPee est un **producteur indépendant français d'énergies renouvelables**. Depuis 2004, l'entreprise familiale développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens et des centrales photovoltaïques. La société est implantée à Caen (siège social), Paris, Nantes et Montpellier.



Un partenariat entre JPee et la Caisse des Dépôts a été initié en 2013.

En 2018, JPee et la Banque des Territoires (groupe Caisse des Dépôts) ont renforcé leur partenariat : la Banque des Territoires entre au capital de l'ensemble des parcs éoliens et solaires en exploitation de JPee à hauteur de 49 %.

Cette coopération se poursuit avec les projets futurs de JPee.



65
salariés



267 MW
parcs en exploitation



150 mille
foyers alimentés



2200
éco-épargnants

Une solution clé en main : nous maîtrisons toutes les étapes d'un projet

Développement

JPee maîtrise toutes les étapes du développement d'un projet : de la prospection de sites à l'obtention de l'ensemble des autorisations administratives.

Financement

JPee assure le montage financier des projets : fonds propres et dettes bancaires. Chaque projet est ouvert à l'investissement participatif (investisseurs privés, publics, éco-épargne citoyenne).

Construction

JPee gère la construction de ses centrales. Ses équipes pilotent les chantiers depuis les phases d'avant-projet jusqu'à leurs mises en service.

Exploitation et maintenance

JPee assure l'exploitation et la maintenance de ses centrales et propose également ses services pour le compte de tiers.

Nous contacter



énergie
environnement

Emilie FOURGEAUD

Responsable projets éoliens
Ouest
emilie.fourgeaud@jpee.fr

Théo BOUCKAERT

Chef de projets éoliens
theo.bouckaert@jpee.fr

JPee (Agence Nantes)

18 bis av de la Vertonne
44120 Vertou

www.jpee.fr